

La législation de l'emailing et des bases de données

OBJECTIFS :

- ▶ Ce qu'il faut savoir sur la protection des données personnelles
- ▶ CNIL, LCEN, quelle législation ?
- ▶ Comment arbitrer entre contraintes légales et modèle économique ?
- ▶ Perspectives légales : quelles incidences sur l'emailing ?

PUBLIC :

- ▶ Responsables marketing et commerciaux,
- ▶ Chargés de communication,
- ▶ Responsables informatiques et BDD
- ▶ Chefs de projets

DATES :

- ▶ 20 mars 2012
- ▶ 27 juin 2012
- ▶ 14 novembre 2012

●●●●●●●● 14h 18h

INTERVENANT :

- ▶ Fabienne Granovsky

½ journée : 350 € HT

1. Présentation générale de l'environnement légal du Marketing Direct

- a. Principales définitions
- b. Objectifs
- c. Moyens

2. La CNIL, le CIL

- a. La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)
 - a. Son rôle, ses missions
 - b. Mode d'emploi
- b. Le Correspondant Information et Libertés (CIL)
 - a. Son rôle, ses missions
 - b. Quelle mise en œuvre ?

3. La loi Informatique et Libertés

- a. Les points clés
- b. Les définitions essentielles
- c. Les risques encourus
- d. La check-list de conformité pour votre activité

4. La LCEN

- a. Les points clés
- b. Les définitions
- c. Les risques encourus
- d. La check-list de conformité pour vos activités de Marketing Direct

5. Perspectives légales 2010 / 2011

- a. Projets de loi ou directives européennes
- b. Quelles incidences pour le Marketing Direct ?

6. Applications pratiques

- a. Les déclarations à la CNIL (base de données...)
- b. Les mentions d'informations sur vos emailing et sites web
- c. Les mentions légales obligatoires

Exercices pratiques

- QCM
- Questions / réponses

Les QCM seront corrigés et remis en séance.